

9 – Le mouvement spécifique académique en SEGPA

La saisie des vœux sur postes spécifiques (Tout poste est susceptible d'être vacant, liste des postes existants disponibles sur le site de l'Académie) se fait dans le cadre du mouvement intra académique : saisie informatique sur SIAM et fiche de candidature papier (fiche n° 9bis) soumise à l'avis des corps d'inspection, obligatoire pour valider la candidature.

Les vœux des candidats peuvent être mixtes : mouvement spécifique et mouvement intra académique. Il est toutefois rappelé que l'affectation sur poste spécifique est prioritaire et annule une candidature au mouvement intra académique.

Les corps d'inspection procéderont à l'instruction des candidatures :

- Avis
- Classement des candidats

Les propositions des corps d'inspection seront soumises à l'avis des groupes de travail « vœux et barèmes » fin mai. Les affectations des candidats aux postes spécifiques académiques seront prononcées définitivement après consultation des instances paritaires (mi-juin).

La procédure de saisie des vœux pour le mouvement spécifique est détaillée dans la circulaire rectoriale concernant le mouvement intra-académique §3-c. **Ces postes doivent être demandés en indiquant la spécificité du poste** : voir la liste des postes spécifiques académiques existants, sur le site académique.

POSTES SPECIFIQUES EN SEGPA

Les affectations en SEGPA pour les champs professionnels « habitat » et « vente distribution magasinage » font l'objet d'une procédure particulière ; ces postes sont en effet ouverts à des PLP de différentes disciplines listées ci-dessous. J'attire votre attention sur les postes en SEGPA correspondant aux champs professionnels :

- Vente-distribution Magasinage
- Habitat

qui sont identifiés comme étant des postes spécifiques académiques.

Les enseignants PLP candidats pour ces postes devront en priorité appartenir aux disciplines référencées ci-dessous :

Champ Vente-distribution Magasinage :

- Disciplines : vente (P 8013)
comptabilité – formé à la logistique (P 8039 ex P 8012)
secrétariat – formé à la logistique (P 8041) *

Champ Habitat :

- Disciplines : génie industriel bois (P 2100)
génie industriel des structures métalliques (P 2400)
génie industriel des constructions métalliques (P 2401) *
génie civil construction économie (P 3010)
génie civil construction et réalisation d'ouvrage (P 3020)
plâtrerie (P 3022)
carrelage mosaïque (P 3025)
peinture vitrerie (P 3027) *
peinture revêtement (P 3028)
génie thermique (P 3100)

Les compétences particulières demandées dans le cadre des champs professionnels sont définies dans les deux fiches ci jointes :

FICHE I - CHAMP : VENTE - DISTRIBUTION MAGASINAGE :

Le professeur de Lycée Professionnel, spécialité « Vente » intervenant en classe de SEGPA sur le champ professionnel « Vente Distribution Magasinage » s'attachera à faire acquérir aux élèves des compétences transversales relevant d'activités appartenant aux deux domaines complémentaires qui sont :

- **La vente** : tenue et présentation marchande de linéaire ; activités liées à la vente ; tenue du poste « caisse »
- **Le Magasinage / Logistique** : réception, stockage, préparation des commandes et expédition

Les activités relevant du domaine de la **vente** s'exercent dans des structures très variées : magasins de proximité, hypermarchés, supermarchés, grands magasins, magasins à succursales. Les activités de la vente s'appliquent à des secteurs professionnels extrêmement variés et nombreux : domaines de l'alimentation, des produits d'équipement courant et des pièces détachées et d'équipement automobile... Plusieurs méthodes de vente sont utilisées, notamment la vente en libre service (assistée ou non), la vente directe (contact avec le client).

Les activités de **magasinage** concernent la quasi-totalité des entreprises intervenant au titre de la production ou de la vente de biens ou de services : entreprises de production (industrie, agro-alimentaire, pharmacie...), entreprises de services (plates-formes de distribution, grande distribution, entreprises de commercialisation de pièces de rechange et d'équipements automobile, etc...)

Les deux domaines du champ professionnel Vente Distribution Magasinage débouchent sur de nombreux emplois appartenant à des secteurs professionnels très diversifiés et à des entreprises de tailles différentes. De par le fort développement des fonctions relatives à la logistique et à la vente et à l'augmentation des emplois qui y sont associés, ces deux domaines sont à même d'offrir aux élèves de SEGPA une insertion directe à partir de l'un des diplômes de niveau 5 et un avenir professionnel porteur.

Cette formation permet une poursuite de scolarité en CAP :

- Agent d'entreposage et de messagerie,
- Vendeur magasinier en pièces de rechange et d'équipements automobile,
- Employé de vente spécialisée – option A (produits alimentaires)
- Employé de vente spécialisée – option B (produits d'équipement courant)
- Employé de commerce multi-spécialités.

FICHE II - CHAMP : HABITAT

DOMAINES / FAMILLES D'ACTIVITES		ACTIVITES DE REFERENCE
CONSTRUCTION	Réalisation du clos et du couvert de l'habitat	<p>A partir d'une structure porteuse existante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une paroi secondaire en briques creuses, béton cellulaire, blocs béton, etc.. - Fabriquer et installer un élément préfabriqué - Réaliser un habillage décoratif en briques, pierres, etc. - Réaliser un enduit monocouche - Réaliser un pavage, un cheminement - Installer une structure/ossature bois (murs, planchers, terrasse, etc.) - Réaliser un bardage extérieur bois (étanchéité, isolation, revêtement, etc..) - Installer une structure de façade en profilés et verre (façade rideau, véranda, etc..) - Adapter et installer des ouvrages annexes de charpente : abris, auvent, balcons, etc - Poser des éléments de couverture par emboitement, tuiles mécaniques, gouttières, etc... - Installer une menuiserie extérieure - Installer une fermeture, volets, portails, etc.. - Installer des équipements de protection (rampes, grilles de défense, serrures, etc..)
AMENAGEMENT AGENCEMENT FINITION	Aménagement Agencement Finition, Décoration	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une cloison de doublage - Réaliser des cloisons de distribution (plaques de plâtre, ossature bois, etc..) - Installer une menuiserie intérieure - Poser des produits d'isolation thermique et de correction acoustique - Installer un faux plafond en plaques, dalles, etc.. - Réaliser un habillage mural décoratif - Poser un parquet ou revêtement de sol - Poser un revêtement en carrelage ou faïence, horizontal et/ou vertical - Poser un revêtement de sol, moquette, etc.. - Réaliser des aménagements intérieurs (placards, rangements, habillages, etc...) - Monter, Ajuster et Installer des mobiliers d'agencement (mobiliers de cuisine, sdb, plans de travail, etc..) - Ajuster et fixer des éléments décoratifs ou de liaison (plinthes, baguettes, corniches, etc...) - Appliquer des revêtements muraux (papier peint, fibre de verre, toiles, etc..) - Appliquer des produits de finition et de protection (peinture, enduits décoratifs, lasures, etc..)
EQUIPEMENTS TECHNIQUES	Installation sanitaire Installation électrique	<ul style="list-style-type: none"> - Installer un réseau fluide intérieur (eau potable, eau usée, PER, etc..) - Poser et fixer un équipement sanitaire (évier, lave main, baignoire, etc....) - Equiper et raccorder un équipement sanitaire (robinetterie, évacuation, accessoires, etc....) - Installer un réseau de canalisations extérieures (alimentation ou évacuation PVC, etc..) - Installer un réseau électrique intérieur (caché ou apparent, simple allumage ou va et vient...) - Poser et raccorder un appareillage électrique hors tension (éclairage, alimentation, etc..) - Installer un produit « domotique » hors tension (store ou volet télécommandé, éclairage automatique, etc...)

FICHE II (suite)

